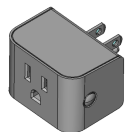
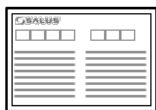


Pièces incluses


miniSmartPlug



Guide d'installation et d'utilisation

Remarque:

De l'équipement supplémentaire pourrait être requis, selon la construction ou les matériaux du bâtiment, ou selon les interférences radio qui pourraient réduire la portée radio.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez avec soin ces instructions **avant d'installer et d'utiliser** le miniSmartPlug et conservez ce guide dans un lieu sûr pour consultation ultérieure.

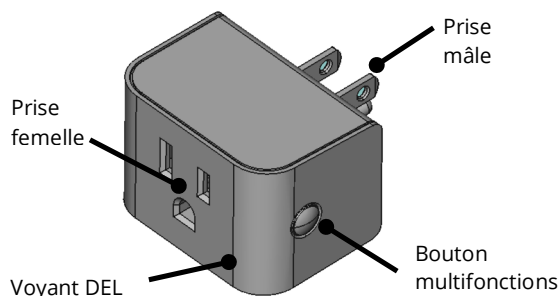
- Avant d'installer les appareils, **vérifiez la compatibilité** avec votre système de domotique connecté.
- Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant de votre système de maison connectée concernant l'ajout d'appareils à votre système. Un installateur autorisé et qualifié pourrait être requis.

Salus décline toute responsabilité pour des dommages résultants du non-respect de ces instructions.

PRÉSENTATION DU PRODUIT

L'interrupteur miniSmartPlug de Salus est un interrupteur CA connecté compatible avec la norme ZigBee, qui fournit une commande marche/arrêt aux appareils à courant alternatif qui y sont branchés. Il mesure également la consommation de puissance et d'énergie de l'appareil. Les caractéristiques principales comprennent:

- installation rapide et facile;
- prise en charge des systèmes de domotique connectés à l'aide des normes OpenHome ou ZigBee™ HA;
- conception pour des charges allant jusqu'à 15 A (résistif);
- détection de charge de l'appareil pour la mise en marche.

COMMANDES ET INDICATEURS


Élément	Description
Prise mâle	Prise NEMA 5-15 (Type B). Conforme avec les normes canadiennes et américaines pour les prises électriques 120 V CA/15 A.
Prise femelle	Prise avec mise à la terre NEMA 5-15 (Type B). Conforme avec les normes canadiennes et américaines pour les prises électriques 120 V CA/15 A.
Bouton multifonctions	Bouton utilisateur à plusieurs fonctions : Appairage, reconnexion, réglages par défaut, et marche/arrêt
Voyant DEL	Voyant indicateur DEL blanc

INSTRUCTIONS D'APPAIRAGE

- Préparez l'ajout d'appareils selon les instructions de votre système.
- Branchez l'interrupteur miniSmartPlug dans la prise murale CA choisie pour minimiser les interférences radio.
- Quand l'interrupteur est détecté, suivez les instructions de votre système pour effectuer l'addition de l'interrupteur au système. Vous pourriez avoir besoin de presser le bouton multifonctions pour identifier l'appareil.

UTILISER L'INTERRUPTEUR

Remarque: Immédiatement après la connexion, il y a un léger délai avant que l'interrupteur miniSmartPlug commence à mesurer l'énergie et à réagir aux commandes du bouton ou sans fil.

ALLUMER ET ÉTEINDRE

- Pour faire basculer l'état de l'interrupteur miniSmartPlug (allumer lorsqu'éteint, ou éteindre lorsqu'allumé), appuyez sur le bouton multifonctions.

RESTAURER LES RÉGLAGES PAR DÉFAUT

- Pour restaurer les réglages par défaut de l'interrupteur, appuyez sur le bouton multifonctions au moment de brancher l'appareil, et relâchez le bouton lorsque le voyant DEL s'allume.

FORCER LA RECONNEXION AU RÉSEAU COURANT

- Si la connexion au réseau est intermittente ou si vous ajoutez ou supprimez des appareils, vous pouvez rétablir la connexion au système maison en appuyant rapidement sur le bouton multifonctions cinq fois (moins d'une demi-seconde entre chaque pression).

INTERRUPTEUR MARCHE ET ARRÊT PAR DÉTECTION DE CHARGE

- Lorsque l'interrupteur miniSmartPlug est éteint, on peut utiliser l'interrupteur marche/arrêt de certains appareils pour allumer l'interrupteur miniSmartPlug. **Remarque:** Par contre, il n'est pas possible d'éteindre l'interrupteur miniSmartPlug en utilisant l'interrupteur de l'appareil.
- Pour allumer l'interrupteur miniSmartPlug, commencez par mettre l'interrupteur de l'appareil dans la position allumée. Ensuite, mettez l'interrupteur de l'appareil dans la position éteinte pendant environ une demi-seconde, puis remettez-le à nouveau dans la position allumée. L'interrupteur miniSmartPlug se mettra en état de marche après avoir détecté la brève période pendant laquelle l'appareil est éteint.

Remarque: Certains appareils, comme les lampes fluorescentes CCFL ainsi que les appareils électroniques utilisant des transformateurs muraux, ne peuvent être commandés, car leurs caractéristiques électriques ne changent pas suffisamment lorsque l'appareil est allumé puis éteint.

INDICATIONS DU VOYANT DEL

Allumé pendant 2-4 s, puis éteint	L'interrupteur démarre, l'interrupteur est éteint
Clignote 3 fois	En recherche d'un réseau à joindre
Allumé en continu	L'interrupteur est en marche
Éteint en continu	L'interrupteur est éteint.
Allumé, s'éteint toutes les 2 s	L'interrupteur est en marche, pas de réseau.
Éteint, s'allume toutes les 2 s	L'interrupteur est éteint, pas de réseau.

DÉPANNAGE
L'APPAIRAGE INITIAL N'A PAS EU LIEU

- Il existe de l'interférence radio à l'emplacement de l'interrupteur.
 - 1) Déplacez le receveur ZigBee.
 - 2) Choisissez un autre emplacement pour l'appareil.
 - 3) Ajoutez au système un répéteur ZigBee.

PERTE DE CONNEXION APRÈS APPAIRAGE

- Assurez-vous que le receveur ZigBee fonctionne.
- L'environnement radio peut avoir changé:
 - 1) forcez la reconnexion pour essayer de trouver un meilleur trajet radioélectrique;
 - 2) appliquez les mesures de dépannage en cas d'interférence radio ci-dessus.

L'APPAREIL NE S'ALLUME PAS LORSQUE LE VOYANT DEL DU MINISMAPLUG EST ALLUMÉ

- Assurez-vous que l'appareil branché est allumé.
- Assurez-vous que l'appareil branché peut être commandé par son alimentation CA. Les appareils possédant un interrupteur marche/arrêt à bascule ne peuvent pas être allumés en activant l'alimentation électrique CA.

L'INTERRUPTEUR MINISMAPLUG NE S'ALLUME PAS LORSQUE L'INTERRUPTEUR DE L'APPAREIL EST ÉTEINT PUIS RALLUMÉ

- Assurez-vous que l'appareil fonctionne en le branchant directement dans une prise murale et en utilisant son interrupteur.
- Assurez-vous que l'interrupteur marche/arrêt de l'appareil est en position allumée.
- Assurez-vous que l'interrupteur marche/arrêt de l'appareil peut être commandé, c'est-à-dire que l'interrupteur n'est pas derrière un transformateur ou un interrupteur à bascule, que la lampe fluorescente CCFL peut être commandée, etc.

SPÉCIFICATIONS

Conditions de fonctionnement	32 à 104 °F/0 à 40 °C Humidité 10-90 % (sans condensation)
Entreposage	-4 à 185 °F/-20 à 85 °C
Protocoles pris en charge	ZigBee HA 1.2 + Meter de base
Fréq. radio	2,4 GHz
Entrée CA	120 V CA +/-10 %, 60 Hz
Courant max.	15 A résistif
Dimensions	Avec la fiche mâle : 2,13 po x 1,46 po x 2,32 po/ 54 mm x 37 mm x 59 mm Sans la fiche mâle : 2,13 po x 1,46 po x 1,49 po/ 54 mm x 37 mm x 38mm

ÉNONCÉ SUR LES RÈGLES DE LA FCC

WARNING: Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy, and if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC ET INDUSTRIE CANADA

RF Radiation Exposure statement: This equipment complies with FCC and Industry Canada RF radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 centimeters between the antenna and all persons.

INDUSTRIE CANADA

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

GARANTIE SALUS

SALUS North America Inc. (« Salus ») garantie que pour une période de deux (2) ans (« Période de garantie ») à partir de la date d'achat par le client (« Client »), cet appareil, à l'exclusion des piles (« Produit »), sera exempt de tout défaut de matériau ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de services, en conformité avec les instructions fournies. Pendant la Période de garantie, Salus réparera ou remplacera, selon sa décision, sans frais par rapport à l'appareil, tout Produit défectueux. Tout appareil remplacé et/ou réparé sera garanti pour le restant de la Période de garantie originale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, la période la plus longue étant retenue.

Cette garantie ne couvre pas les frais de démontage ou de réinstallation. Cette garantie ne s'applique pas si un Produit (i) a été modifié, réparé ou altéré par quelqu'un d'autre qu'un employé de Salus ou qu'un représentant autorisé par Salus, (ii) n'a pas été entretenu en conformité avec les instructions de manipulation et de fonctionnement fournies par Salus ou (iii) a été sujet à des conditions physiques ou électriques inhabituelles, à une mauvaise utilisation, à de l'abus, à de la négligence ou à un accident.

Cette garantie constitue la seule garantie expresse que Salus offre pour le Produit. Toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont limitées à la Période de garantie ou à la plus courte période permise par la loi.

SALUS NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE D'AUCUNE PERTE OU DOMMAGE D'AUCUNE SORTE, Y COMPRIS DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, D'UNE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, OU DE TOUTE AUTRE DÉFAILLANCE DE CE PRODUIT. Certains États ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs ou la limitation de la durée de la garantie implicite sur la qualité marchande ou sur l'adéquation. Par conséquent, ces exclusions ou limitations peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Aucune information ou aucun avis, oral ou écrit, donnés par Salus ou par un représentant autorisé par Salus ne peut modifier ou prolonger la portée de cette garantie. Si une des modalités s'avérait illégale ou non exécutoire, la légalité et la force exécutoire des autres modalités ne seraient pas affectées ou amoindries.

Le recours unique et exclusif du client, en vertu de la présente garantie limitée, est la réparation du Produit ou son remplacement, tel que décrit dans la présente garantie. Si un Produit couvert par la présente garantie est défectueux, le client peut :

- contacter le fournisseur (« Vendeur ») à qui le Client a acheté le Produit pour obtenir un produit équivalent en remplacement après que le Vendeur a jugé que le Produit est défectueux et que le Client est éligible au remplacement ou,
- contacter le Service à la clientèle de Salus au support@salusinc.com, pour déterminer si l'appareil est éligible à un remplacement. Si un remplacement est autorisé par la garantie et a été expédié avant le retour de l'appareil sous garantie, une carte de crédit est requise, et une retenue peut être appliquée sur la carte de crédit du Client pour la valeur du remplacement jusqu'à ce que l'appareil retourné soit vérifié et jugé éligible à un remplacement, auquel cas la carte de crédit du Client ne sera pas débitée.

Cette garantie vous confère des droits légaux précis; vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Pour toute question concernant cette garantie, veuillez écrire à Salus à l'adresse suivante :

SALUS North America, Inc.
850 Main Street
Redwood City, CA 94063